

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
de  
**PETITE  
CAMARGUE**  
2017



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE  
DE PETITE  
CAMARGUE



ACFI : Agent Chargé des Fonctions d'Inspection  
 ATI : Approche Territoriale Intégrée  
 ADS : Application du Droit des Sols  
 AGB : Abattement Général à la Base  
 APP : Atelier Pédagogique Personnalisé  
 BP : Budget Principal  
 CANM : Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole  
 CAO : Commission d'Appel d'Offres  
 CCAS : Centre Communal d'Action Sociale  
 CCPC : Communauté de Communes de Petite Camargue  
 CD : Conseil Départemental  
 CDG : Centre de Gestion  
 CF : Commission des Finances  
 CFE : Cotisation Foncière des Entreprises  
 CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles  
 CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail  
 CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination  
 CNAS : Comité National d'Action Sociale  
 CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés  
 CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale  
 CNPN : Commission Nationale de Protection de la Nature  
 COPIL : Comité de Pilotage  
 COTECH : Comité Technique  
 CT : Comité Technique  
 CU : Certificat d'Urbanisme  
 CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises  
 DCE : Dossier de Consultation pour les Entreprises  
 DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle  
 DETR : Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux  
 DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques  
 DGS : Directeur Général des Services

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
 DU : Document Unique  
 EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
 EPI : Equipements de Protection Individuelle  
 ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail  
 ETP : Equivalent Temps Plein  
 FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources  
 GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations  
 GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences  
 GRH : Gestion Ressources Humaines  
 HACCP : Formation en Analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise  
 IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau  
 MAPA : Marché à Procédure Adaptée  
 MJD : Maison de la Justice et du Droit  
 OICI : Opération Immobilière à Caractère Industriel  
 PAT : Pays d'Accueil Touristique  
 PC : Permis de Construire  
 PCMI : Permis de Construire de Maison Individuelle  
 PES : Protocole d'Echanges Standards  
 PETR : Pôle d'Echanges Territorial et Rural  
 PLU : Plan Local d'Urbanisme  
 POS : Plan d'occupation des Sols  
 SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale  
 SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif  
 SIG : Système d'Information Géographique  
 SST : Sauveteur – Secouriste du Travail  
 SYNTNAT : Situation budgétaire synthétique  
 TASCOT : Taxe sur les Surfaces Commerciales  
 TH : Taxe d'Habitation  
 TRC : Tout Risques Chantiers  
 UNASS : Union Nationale des Sauveteurs Secouristes  
 VAE : Validation des Acquis et de l'Expérience  
 ZAC : Zone d'Activités Commerciales  
 ZAD : Zone d'Aménagement Différée

# Le mot du président

Mesdames, Messieurs,

c'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport d'Activité 2017 de notre Communauté de communes. Une toute nouvelle version repensée, plus lisible et moderne.

**La Communauté de communes de Petite Camargue c'est 203,59 km<sup>2</sup> de superficie totale, 26 747 habitants, 2800 entreprises installées, dont 80 implantées en Zones d'Activités, c'est enfin 5 communes membres : Aimargues, Aubord, Beauvoisin, le Cailar et Vauvert.**

La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche de développement territorial. Nous avons souhaité inscrire fortement la Communauté dans un projet ambitieux, mobilisant les acteurs du territoire au service de ses habitants, dans le respect de son environnement et de ses cultures afin d'accroître son attractivité.

Notre projet de territoire est une démarche destinée à mettre en évidence les points forts et aussi les faiblesses de notre territoire pour y apporter des réponses adaptées et envisager ainsi avec sérénité son développement tout en affirmant sa place dans le paysage territorial entre les deux grandes agglomérations que sont Nîmes et Montpellier.

En 2017 nous avons travaillé à l'élaboration d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) avec les communautés de communes voisines de Terre de Camargue, de Rhône-Vistre-Vidourle, du Pays de Sommières. Le Pays de Lunel restera toujours partenaire. Ce projet verra le jour en 2018.

Notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est en cours d'élaboration et demande beaucoup de détermination. Il sera finalisé fin 2018.

La mise place d'un schéma de mutualisation des services, est une obligation législative, à laquelle doit répondre la Communauté de communes. Son objectif étant d'optimiser les moyens (humains et matériels) par une mise en commun de services entre les communes et l'intercommunalité. Cet outil, dont la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) fixe le calendrier de réalisation permettra au « bloc local »



(communes et Communauté de communes) d'améliorer, à moyens constants, l'efficacité du service public et de générer des économies d'échelle.

Il sera d'autant plus nécessaire pour limiter l'impact des importantes pertes de dotations de l'État que subissent les communes et la Communauté de communes soit 1 M€ par an pour notre Communauté de communes.

Enfin, notre Communauté de communes a vu ses compétences renforcées par la loi NOTRe notamment en matière économique, de politique locale du commerce, de tourisme, de l'habitat, de l'environnement, ainsi que dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

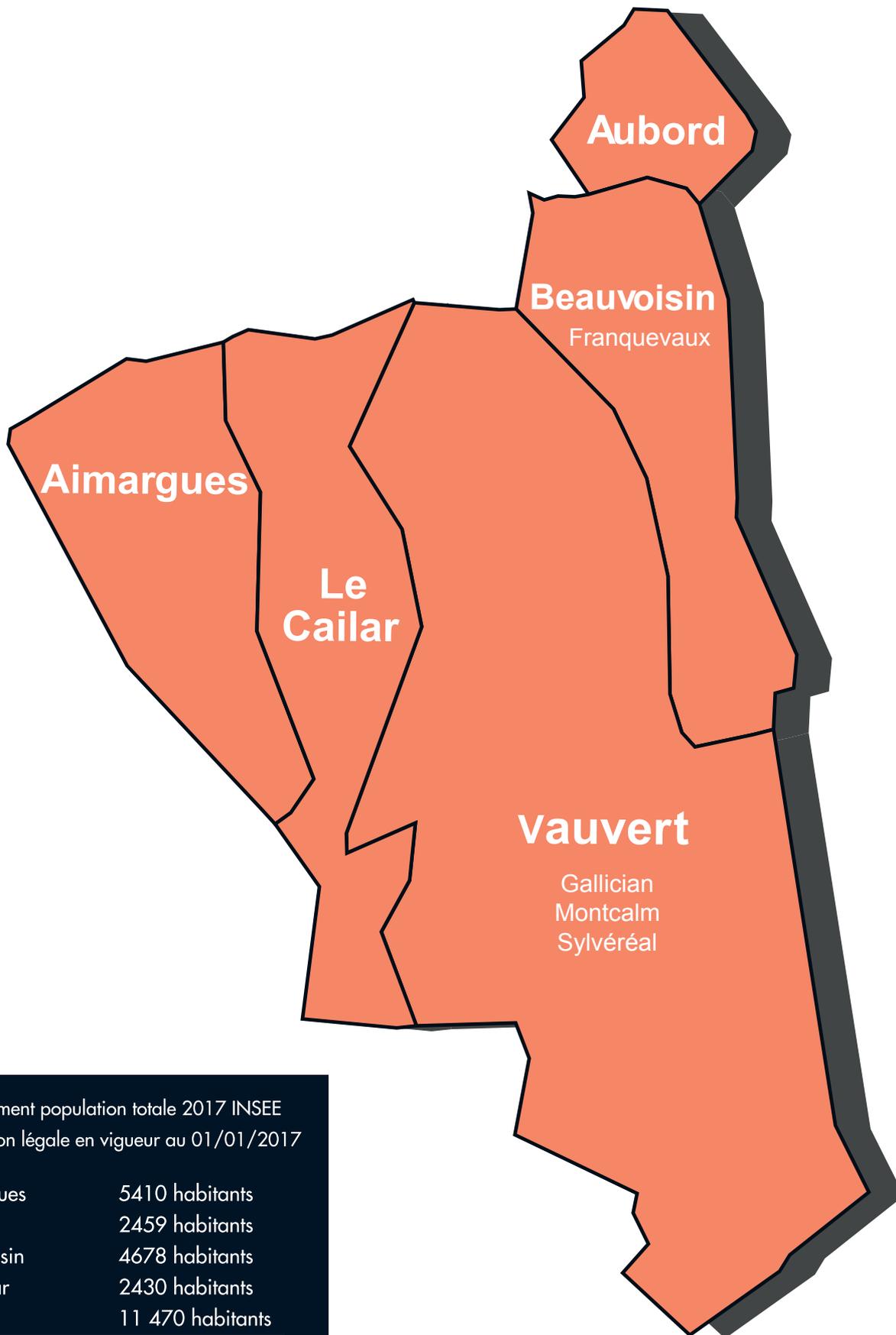
En 2018, nous nous porterons candidat pour acquérir un terrain (délaissé) appartenant au Conseil Départemental du Gard pour en faire une annexe de l'Office de Tourisme et pourquoi pas une maison du terroir.

Cette dynamique doit être regardée comme porteuse d'espoir pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants.

*Bien cordialement*

**Jean-Paul FRANC**

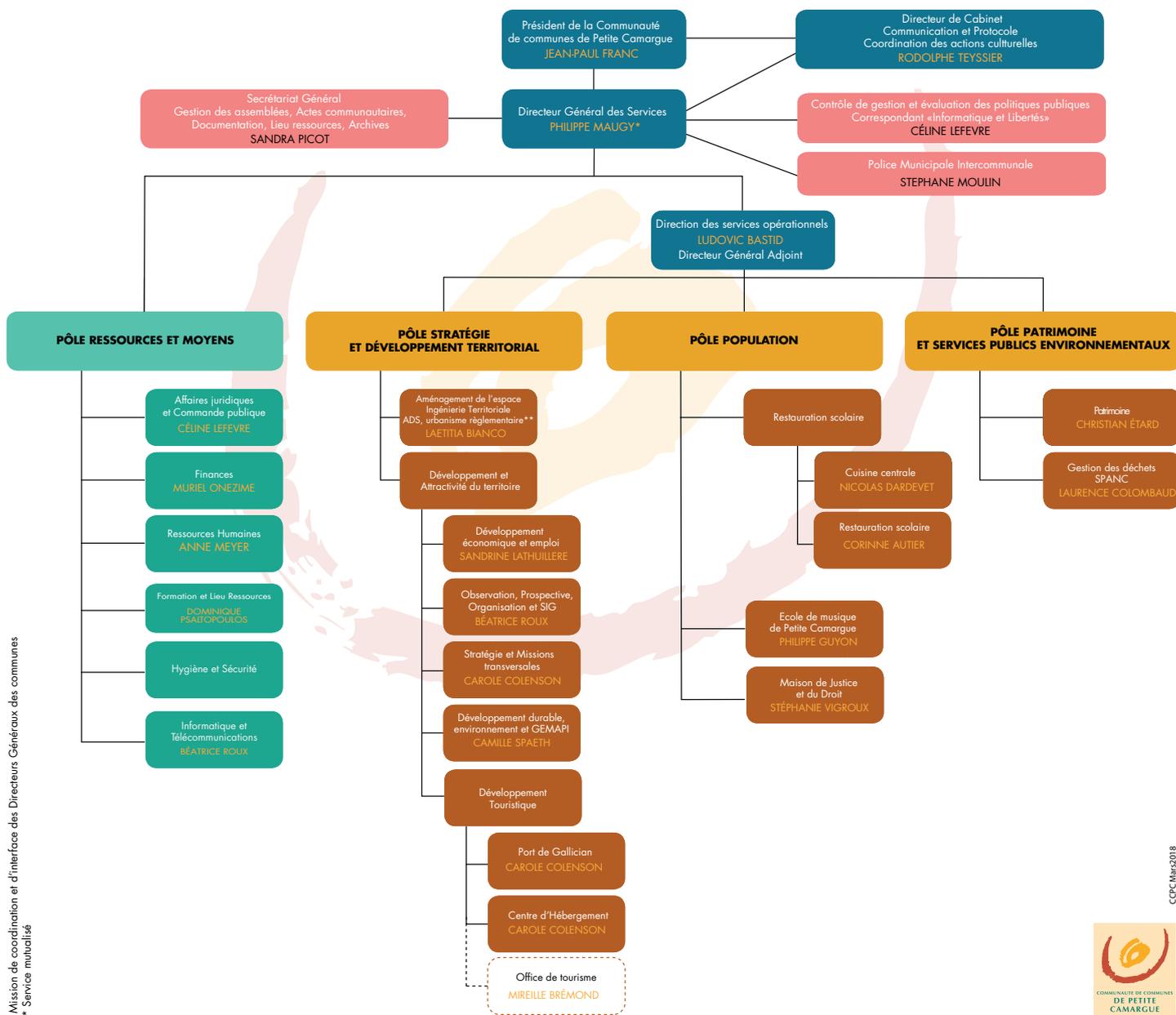
*Président de la Communauté  
de communes de Petite Camargue  
Vice-président du PETR Vidourle-Camargue  
Maire d'Aimargues*



Recensement population totale 2017 INSEE  
Population légale en vigueur au 01/01/2017

Aimargues	5410 habitants
Aubord	2459 habitants
Beauvoisin	4678 habitants
Le Cailar	2430 habitants
Vauvert	11 470 habitants
<b>Total CCPC</b>	<b>26 447 habitants</b>

# ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE



\* Mission de coordination et d'interface des Directeurs Généraux des communes  
\*\* Service mutualisé



# Le conseil de communauté

## AIMARGUES



Jean-Paul FRANC  
Maire



Alain DUPONT



Marie PASQUET



André MÉGIAS



Caroline BRESCHIT



Bernadette  
MAUMÉJEAN



Poste Vacant

## AUBORD



André BRUNDU  
Maire



Didier LEBOIS

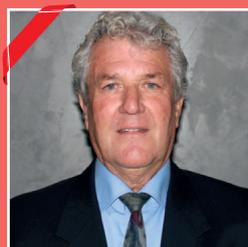


Françoise  
TURRIBIO



Pierre-Philippe  
CARPENTIER

## BEAUVOISIN



Guy SCHRAMM  
Maire



Christophe  
TICHET



Arthur  
EDWARDS



Lise BRUNEL



Olivier  
PETRONIO



Monique  
CHRISTOL

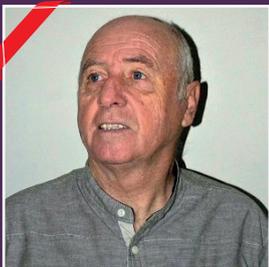
 Vice-président, membre du Bureau

 Membre délégué du Bureau

## LE CAILAR



Joël TÉNA  
Maire



Alain REBOUL



Nelly RUIZ



Reine BOUVIER

## VAUVERT



Jean DENAT  
Maire



Katy Guyot



Joëlle  
CACHIA-MORÉNO



Jean-Louis  
MEIZONNET



Philips VELLAS



Élisabeth  
MICHALSKI



Annick  
CHOPARD



Jean-Noël  
RIOS



Poste Vacant



Bruno PASCAL



Laurence  
EMMANUELLI



Marc JOLIVET



William AIRAL



Rodolphe RUBIO



Nolwenn  
GRAU



Marie-José  
DOUTRES

# Les vice-présidents et les délégations



## Jean-Paul FRANC

Président de la Communauté  
de communes de Petite Camargue  
Maire d'Aimargues

### Communication

Magazine et site Internet communautaires • Signalétique

**Membres de la commission :** Nelly Ruiz, Marie-José Doutres, Katy Guyot, Joëlle Cachia-Moreno, Olivier Petronio

**Conseillers municipaux :** Stéphane Durand (Aimargues), Anne Courtiol (Le Cailar)



## Katy GUYOT

Vauvert

### Développement Économique • Emploi • Formation • Insertion

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales • Développement de l'offre de services aux entreprises et aux salariés • Mise en place et gestion d'ateliers relais ou hôtels d'entreprises • Relation avec les acteurs économiques • Assistance aux porteurs de projets et à la création des entreprises • Actions en faveur de l'Emploi • Formation professionnelle • Insertion par l'économie

**Membres de la commission :** Marie Pasquet, André Brundu, Pierre-Philippe Carpentier, Arthur Edwards, Christophe Tichet, Joël Téna, Elisabeth Michalski, Joëlle Cachia-Moreno et William Airal.

**Conseillers municipaux :** Olivier Guyot (Le Cailar), Farouk Moussa et Bernard Jullien (Aimargues)



## Alain REBOUL

Le Cailar

### Développement touristique • Port de Plaisance de Gallician • GEMAPI

Gestion et suivi des actions dans le domaine du tourisme en lien avec les partenaires publics et privés • Actions pour la valorisation et de développement du Port de Plaisance de Gallician • Action de promotion du tourisme • Actions pour la valorisation du patrimoine bâti public • Actions visant la création et la mise en valeur des sentiers de randonnées

**Membres de la commission :** Alain Dupont, Bernadette Mauméjean, Didier Lebois, Monique Christol, William Airal, Jean-Noël Rios

**Conseillers municipaux :** Virginia Bastide (Le Cailar), Elsa Inesta (Vauvert)



## André BRUNDU

Aubord

### Aménagement du Territoire • Urbanisme • Aménagement numérique • Suivi du Système d'Information Géographique

Schéma de Cohérence Territorial Sud Gard • Application du droit des sols • Définition d'une politique du paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation • Aménagement numérique • Aménagement des démarches liées au Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) et protection des milieux aquatiques • SIG

**Membres de la commission :** André Mégias, Pierre-Philippe Carpentier, Arthur Edwards, Joël Téna, Nelly Ruiz, Jean-Noël Rios, Laurence Emmanuelli, Nolwenn Grau, Philips Vellas

**Conseillers municipaux :** Bernard Jullien (Aimargues), Mouad Amara (Vauvert)



## Guy SCHRAMM

Beauvoisin

### Restauration Scolaire

Suivi du service de restauration scolaire • Réflexion sur la création d'une nouvelle cuisine centrale • Mise en œuvre de toutes actions tendant à l'amélioration du service

**Membres de la commission :** Alain Dupont, Didier Lebois, Alain Reboul, Marc Jolivet, Elisabeth Michalski, William Airal

**Conseillers municipaux :** Aude Le Mouel (Aimargues), Sylvie Clair (Le Cailar), Catherine Delmas (Vauvert)



## Alain DUPONT

*Aimargues*

**Prévention • Sécurité • Maison de la Justice et du Droit • Accueil des gens du voyage**

Police intercommunale • Maison de la Justice et du Droit • Actions en faveur de l'accueil des gens du voyage

**Membres de la commission :** Nelly Ruiz, Rodolphe Rubio, Elisabeth Michalski, Olivier Petronio

**Conseillers municipaux :** Marcel Aurière (Aimargues), Jean-Jacques Andrieu (Aubord), Olivier Manesse (Beauvoisin), Philippe Canizares (Le Cailar)



## Didier LEBOIS

*Aubord*

**Voiries Communautaires**

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

**Membres de la commission :** Alain Dupont, Christophe Tichet, Annick Chopard, Jean-Noël Rios

**Conseillers municipaux :** Jean-Claude Fovet (Aimargues), Laurent Salert et Nicolas Savelli (Le Cailar), Christian Sommacal (Vauvert)



## Joëlle CACHIA-MORENO

*Vauvert*

**Environnement • développement durable**

Élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés • Gestion du Service Public d'Assainissement non Collectif • Participation aux démarches environnementales (Agenda 21, Plan Climat énergie départemental...)

**Membres de la commission :** Bernadette Mauméjean, Didier Lebois, Arthur Edwards, Katy Guyot, Bruno Pascal, Jean-Louis Meizonnet, Alain Dupont

**Conseillers municipaux :** Sophie Pagès, Olivier Guyot (Le Cailar), Francine Chalméton (Vauvert)



## Jean-Louis MEIZONNET

*Vauvert*

**Politique de l'Habitat • Cadre de Vie**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et autres études à vocation d'habitat • Aides en faveur de l'habitat (aides façades en particulier) • Élaboration d'une charte architecturale

**Membres de la commission :** Pierre-Philippe Carpentier, Laurence Emmanuelli, Marie-José Doutres, Nolwenn Grau

**Conseillers municipaux :** Bernard Jullien (Aimargues), Patrice Colenson (Beauvoisin), Olivier Guyot et Géraldine Candell (Le Cailar)



## Marie PASQUET

*Aimargues*

**Culture et Traditions**

Conduite de toutes études concourant au développement culturel du territoire • Suivi du projet de construction de la nouvelle école de musique intercommunale • Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions

**Membres de la commission :** Caroline Breschit, Monique Christol, Alain Reboul, Marie-José Doutres, Bruno Pascal, Philips Vellas

**Conseillers municipaux :** Nicole Aubry (Beauvoisin), Claude Langlade (Le Cailar)



## Christophe TICHET

*Beauvoisin*

**Transports • Mobilité • Accessibilité • Sport**

Élaboration d'un schéma de déplacement et de transport communautaire intégrant la problématique des personnes à mobilité réduite et mise en œuvre des préconisations • Réflexion sur la création de liaisons douces sur le territoire communautaire • Réflexion sur la compétence de la Communauté de Communes en matière sportive

**Membres de la commission :** André Mégias, Pierre-Philippe Carpentier, Katy Guyot, Rodolphe Rubio

**Conseillers municipaux :** Henri Reboul (Aimargues), Lise Brunel (Beauvoisin), Nicolas Savelli, Laurence Dallo (Le Cailar), Sébastien Vidal



## Joël TENA

*Le Cailar*

**Finances • Mutualisation**

Stratégie financière de la Communauté de Communes • Préparation du budget • Gestion de la dette et trésorerie • Gestion du Patrimoine de la collectivité • Évaluation des politiques publiques • Schéma de mutualisation des services Communes/Intercommunalité

**Membres de la commission :** Caroline Breschit, Marie Pasquet, André Brundu, Arthur Edwards, Alain Reboul, Jean Denat, Annick Chopard, Joëlle Cachia-Moreno, Guy Schramm

**Conseillers municipaux :** Ludovic Arbrun, Nicole Aubry (Beauvoisin)

## Missions

### Affaires juridiques

- Conseiller les élus et les services dans les actions et actes produits par les services de la collectivité en apportant une expertise juridique.
- Fournir des analyses juridiques dans les différents champs du droit en réponse aux besoins des services.
- Rédaction de contrats, conventions divers.
- Gérer et suivre les contrats d'assurances couvrant les activités de l'EPCI (assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes) et les sinistres.
- Suivre les procédures contentieuses en collaboration avec les avocats et le directeur général des services.

### Commande publique

- Accompagner les services dans la définition et l'expression de leurs besoins.
- Proposer la procédure de passation et le montage contractuel adapté au besoin.
- Rédiger les documents administratifs des dossiers de consultation des entreprises ainsi que les avis d'appel public à concurrence.
- Accompagner le processus de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, négocier et notifier le marché aux entreprises attributaires.
- Accompagnement des services opérationnels dans l'exécution des marchés.
- Participation à la définition de la politique achats de la collectivité et mise en œuvre.

## Réalisations

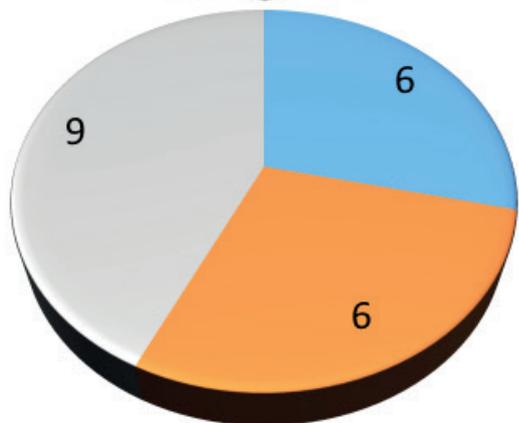
### Affaires juridiques

- Rédaction d'un bail administratif pour la location d'un studio à l'École Intercommunale de musique de Petite Camargue
- Rédaction de commodats pour l'utilisation de terrains dans le cadre de la création de parcours sportifs, conventions pour le prêt de matériels, location de salles
- Participation à plusieurs groupes projets : « mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial », « construction d'une cuisine centrale », « lieu ressources » et « journal interne »...
- Rédaction d'un règlement intérieur de la commission d'appel d'offres et de la délégation de service public

### Commande publique

- Prestation de location maintenance de bacs roulants
- Accompagnement dans la prise de compétence dans la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la déchèterie de Le Cailar
- Mission d'accompagnement à l'élaboration du Plan climat Air Energie Territorial

## Marchés publics par catégorie



● Travaux ● Fourniture ● Service

## Chiffres clés

- 19** Procédures suivies par le service dont **12** dématérialisées
- 21** Marchés notifiés dont **1** marché à procédure formalisée : appels d'offres ouvert (montant supérieur à 221 000 €HT pour les marchés de fournitures et de services)
- 1** Procédure déclarée sans suite
- 0** Procédure infructueuse
- 5** Commissions
- 4** Déclarations sinistres et **3** Contentieux introduits

## Les grandes orientations

- Renforcer l'implication du service en amont des projets
- Renforcer la sécurité des marchés publics inférieurs à 25 000 € HT par la rédaction d'un guide de procédure interne de la commande publique
- Organiser le circuit des conventions de la rédaction à son archivage

## Personnel

- **1** responsable de service (catégorie A)
- **1** assistante administrative (catégorie C)

## Projets

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, les acheteurs devront dématérialiser la procédure de passation de leurs marchés publics et publier les données essentielles de ces contrats sur leur profil acheteur. Sont concernés :

- Les marchés dont le montant est supérieur ou égal à 25 000 € HT;
- Les étapes de passation : publication des avis, mise en ligne des documents de la consultation, réception des candidatures et offres, négociations et informations.

La signature électronique remplacera la signature manuscrite.

Les acheteurs devront également publier des données essentielles sur leurs profils acheteurs dans les deux mois suivants la notification du marché.

Cela engendre une gestion totalement numérique de tous les échanges avec les opérateurs économiques et donc la nécessité de revoir l'organisation du service en définissant les actions à mettre en œuvre.

## Missions

La Direction des Ressources Humaines organise la mise en œuvre de l'optimisation des Ressources Humaines de la collectivité :

- Par la participation à la définition de la politique RH, le pilotage de l'activité RH et le contrôle de la masse salariale,
- Par le pilotage et l'animation du dialogue social et des instances représentatives,
- Par le développement de la communication interne,
- Par la conception et la mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision,
- Par l'accompagnement des agents et des services.

Le service des Ressources Humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité (recrutements, formations, avancements, rémunération, évaluation annuelle...). Dans ce cadre, il a pour rôle la gestion des carrières, des paies, des absences et du temps de travail des personnels relevant de la collectivité, dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Il veille à l'amélioration des conditions de travail et des risques professionnels des agents.

## Réalisations

- Restructuration du service Ressources Humaines
- Mise en place d'une nouvelle répartition des missions RH entre les différents gestionnaires et la Responsable des Ressources Humaines
- Recrutement d'un second gestionnaire carrière
- Mise en place et pratique du nouveau logiciel métier RH (Berger Levrault)
- Elaboration de tableaux de bord d'activité du service
- Elaboration et mise en place de la charte du temps- Temps de travail et RTT
- Refonte du dispositif « Compte Epargne Temps »
- Préparation de la mise en place de la GPEEC en 2019

## Grandes orientations

- Participation à la définition de la politique des Ressources Humaines de la collectivité
- Accompagnement de l'organisation du travail
- Conception et mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision
- Définition d'une stratégie RH pour inscrire la GRH dans la durée afin de « garder le cap », garantir et évaluer les objectifs RH à partir des orientations de la Direction Générale
- Garantir la spécificité et la singularité de la fonction RH en valorisant la dimension humaine
- Mise en place de projets RH

## Personnel

- **1** Responsable des Ressources Humaines
- **1** Gestionnaire paie
- **2** Gestionnaire carrières



# Projets

- Mise en place des titres restaurant au bénéfice du personnel de la CCPC
- Refonte dossier « Prévoyance /Maintien de salaire »
- Désignation d'un nouvel Assistant de Prévention
- Refonte du document unique et insertion des Risques Psychosociaux
- Préparation des élections professionnelles 2018

## Chiffres clés

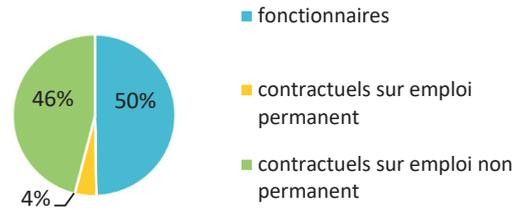
### Effectifs

#### ➔ 213 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2017

- > 106 fonctionnaires
- > 9 contractuels sur emploi permanent
- > 98 contractuels sur emploi non permanent

#### ➔ Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels

- ⇒ 78 % des agents contractuels permanents en CDI
- ⇒ 8 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 68 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels



#### ➔ 132,5 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2017

- > 95,4 fonctionnaires
- > 9,0 contractuels permanent
- > 28,0 contractuels non permanent

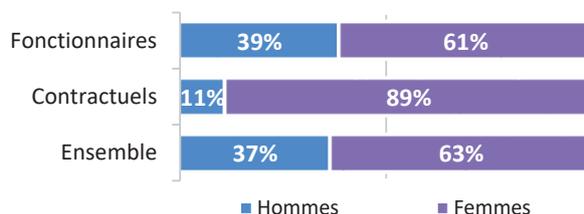
Nombre total d'heures travaillées : **241 077 heures rémunérées en 2017**

### Caractéristiques des agents sur emploi permanent

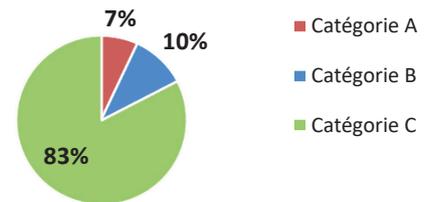
#### ➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	27%	33%	28%
Technique	54%	67%	55%
Culturelle	5%		4%
Sportive			
Médico-sociale	1%		1%
Police	4%		3%
Incendie			
Animation	9%		9%
AOTM			
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### ➔ Répartition par genre et par statut des agents sur emploi permanent



#### ➔ Répartition des agents par catégorie



#### ➔ Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	50%
Adjoints administratifs	16%
Adjoints territoriaux d'animation	9%
Attachés	7%
Rédacteurs	5%

## Missions

Élaboration des budgets de l'E.P.C.I. : budget principal et budgets annexes (Port de Plaisance, Opérations Immobilières à Caractère Industriel O.I.C.I. et Service Public d'Assainissement Non Collectif S.P.A.N.C.); participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre; exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi; Préparation et présentation de la commission Finances Mutualisation, suivi et optimisation de la fiscalité avec ses réformes, gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette, participation aux réunions nécessitant une aide à la décision d'un point de vue financier...

## Personnel

Le service se compose de 4 personnes.

## Réalisations

Le compte administratif 2017 du budget principal se résume par section comme suit :

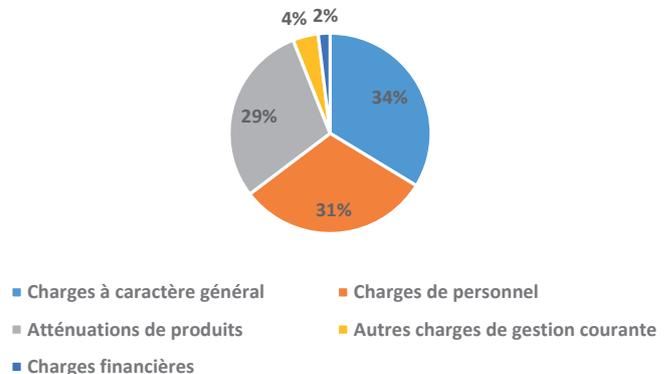
	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Résultat reporté 2016	Résultat de clôture 2017
<b>Investissement</b>	1 759 650.95	2 119 974.84	360 323.89	- 631 480.54	- 271 156.65
<b>Fonctionnement</b>	16 169 312.66	17 388 528.74	1 219 216.08	1 317 687.08	2 536 903.16
<b>TOTAL</b>	17 928 963.61	19 508 503.58	1 579 539.97	686 206.54	2 265 746.51

## Section de fonctionnement

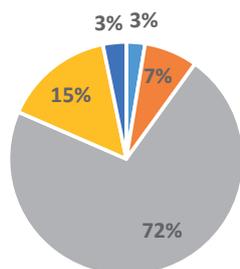
### Principales dépenses réelles 2017 :

- Les charges à caractère général (Contrats de prestation de services, fluides, entretien locaux...): 34%
- Les charges de personnels : 31%
- Les atténuations de produits (Attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire...): 29%
- Les autres charges de gestion courante (Subventions de fonctionnement versées...): 4%
- Les charges financières : 2%

### Dépenses réelles de fonctionnement : réalisé 2017



## Recettes réelles de fonctionnement: réalisé 2017



- Atténuations de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Produits des services
- Dotations et participations

### En 2017, le panier fiscal se décompose ainsi :

- Fiscalité issue des entreprises (Contribution Economique Territoriale, IFRER, TASCOM...) : 49.10%
- Fiscalité issue des ménages (Taxe d'habitation...) : 40.34%
- Dotations de l'Etat (FNGIR, DCRTP) : 10.56%

## Principales recettes réelles 2017

- Les Impôts et Taxes (Cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, Fonds national de garantie individuelle des ressources ...) : 72%
- Les Dotations et Participations (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, Participations Département...) : 15%
- Les Produits des services (Repas des cantines, cotisations musique...) : 7%
- Les atténuations de charges (Remboursement sur rémunération du personnel...) : 3%
- Les autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles...) : 3%

## Section d'investissement

### Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2017 hors capital de la dette :

- Travaux de voirie communautaire : 595 469,64 €
- Autres bâtiments communautaires : 145 093,41 € (Local Pôle stratégie et développement territorial : 57 689,63 €. Mobilier siège : 18 925,14 €...)
- École de musique : 114 712,81 € (Solde travaux pour la construction du bâtiment : 81 875,73 €...)
- Restauration scolaire : 20 265,60 € (Équipements de cuisine...)



## Projets

- Prise de la compétence G.E.M.A.P.I. (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au 1er janvier 2018 : principal investissement 2018 : travaux de réaménagement du bassin écrêteur de Crue Sud

d'Aubord : 1 300 000.00€ TTC financé à hauteur de 50% du montant HT par les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et de 30% du montant HT par le Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL).

## Missions

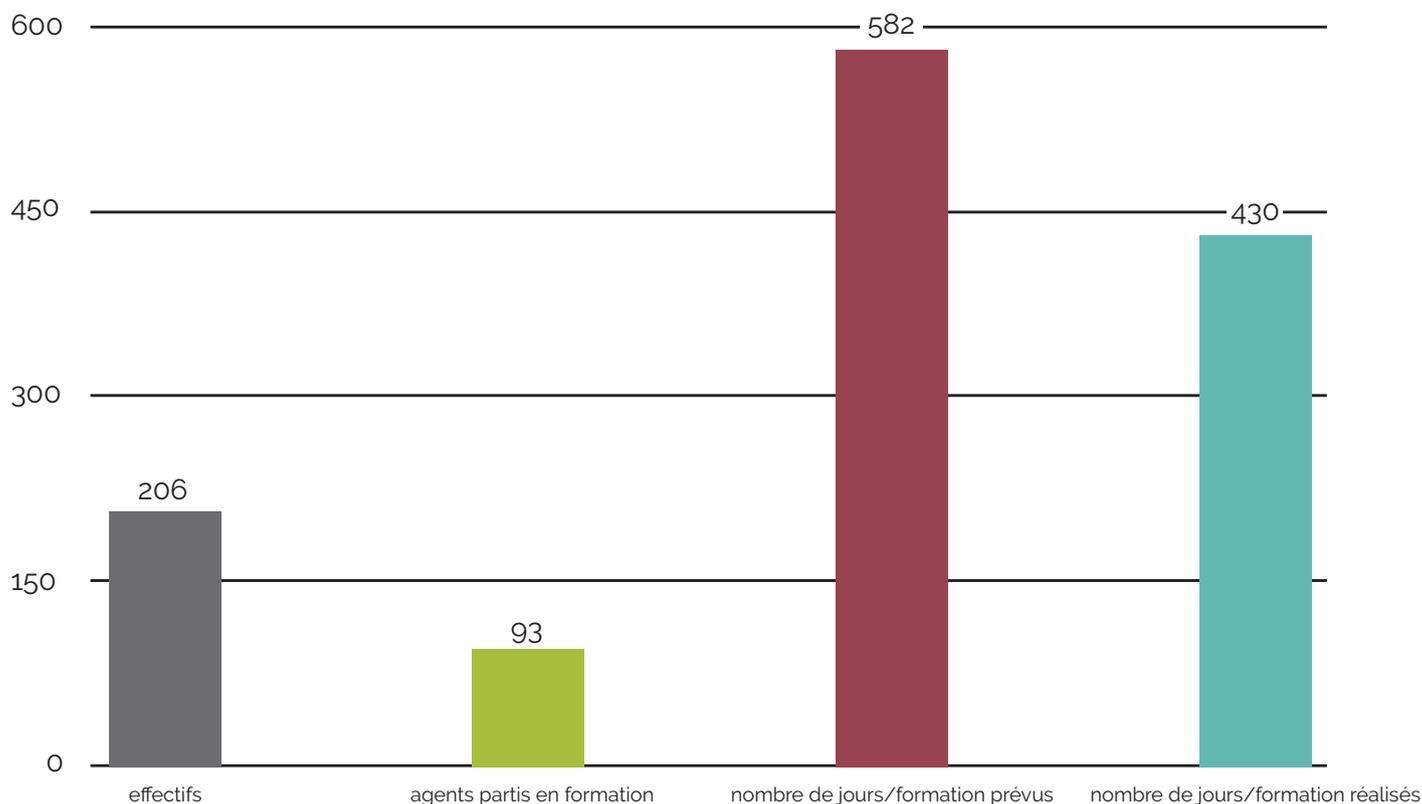
- Recueil des besoins, conception et mise en place du plan de formation.
- Bilan et évaluation des formations
- Mise à jour et diffusion du règlement de formation
- Conseils aux agents.

## Personnel

- 1 **Responsable du service** — agent à temps partiel (60 %)



## Bilan quantitatif : formations statutaires et formations continues



## Réalisations

- La mise en commun des besoins des collectivités membres de la CCPC et des communautés de communes du territoire (terre de Camargue et Rhony Vistre Vidourle) a permis la mise en place de 8 Formations en intra accueillies dans les locaux de la collectivité en 2017.
- Un parcours de formation au management des responsables de service, destiné à les outiller dans leur mission d'encadrement a été mis en place en 2015 et s'est achevé en 2017.

Au total, 17 jours de formations thématiques ont été suivis.

*Ces formations sont programmées dans la cadre de la cotisation annuelle de la collectivité au CNFPT, accueillies dans les locaux de la CCPC.*

## Projet

- Mise en place du Compte Personnel de Formation qui remplace le DIF.

## Les grandes orientations

- Poursuite de la politique de formation du personnel afin de favoriser la montée en compétences des agents.

# Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

## Projet phare 2017 • Autonomisation du SI

Le recours aux technologies informatiques et numériques pour la gestion quotidienne est devenu indispensable. Les collectivités locales exercent une multitude de métiers, chacun nécessitant des applications particulières. Les pratiques et les habitudes changent, la dématérialisation des procédures se met en place pour répondre aux attentes des habitants.

Disposer d'un système d'information de qualité est une condition nécessaire pour être performant et permettre à la collectivité d'accueillir de nouvelles compétences tout en développant ses compétences actuelles. Dans ce cadre, le conseil a décidé de mettre en place une stratégie de développement du système informatique un mode de gestion externe avec la création d'une instance de gouvernance et de pilotage à la CCPC.

### Pilotage des projets induits :

- Mission AMO Autonomie
- Construction d'une Infrastructure réseau télécom
- Acquisitions de nouveau matériel; serveurs, ordinateurs, tablettes
- Mises en place des prestations de service SI et hébergement
- Migration des 3 logiciels métiers existants sur le data center
- Mise en place de 3 espaces de wifi-public sur le siège, la halte Nautique, et l'école de musique

### Missions pour les projets :

- Analyse des besoins et des risques, construction des cahiers des charges techniques, animation des instances de pilotage — COPIL COTECH, suivie des marchés et des mises en place des solutions et évaluations.

### Poursuite de l'équipement des services en logiciel métier :

- Acquisitions d'un logiciel métier pour le service des finances
- Mise en place d'un serveur de messagerie;

### Accompagnent aux changements :

- Transfert de compétences dispensées par le service pour l'utilisation d'Outlook (9 sessions de formation)
- Réalisation de Tutoriels « fiches pratiques »

### Missions transversales :

- Coordination avec le service informatique de la commune de Vauvert
- Planification budgétaire
- Gestion administrative et fonctionnelle du parc de 63 unités centrales
- Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques
- Gestion de la téléphonie mobile (29 unités) et fixe (65 unités)
- Gestion des moyens d'impression (17 imprimantes)

### Poursuite du plan d'action du projet E-administration 2016 permettant de générer des économies importantes

- Déploiement d'outils de gestion de projet (Agora, Mindjet, Gantt projet)
- Ouverture de service web à destination des administrés (service environnement)
- Mise en place d'outil de communication interne
- Suivie et mise en place de la dématérialisation des procédures comptables CHORUS
- Dématérialisation des convocations (Idélible)

### Jours de formation pour monter en compétence pour la gestion des services :

- Volet NTIC : 18 jours
- Volet SIG : 3 jours

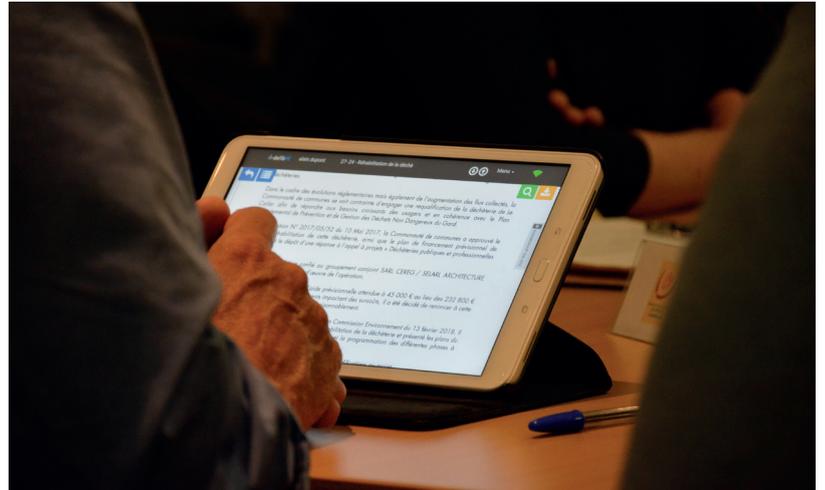


## Projets

Poursuite du plan d'action E-administration :

- Dématérialisation des conseils communautaires;
- Formations, et équipement de tablettes aux 37 élus communautaires

Finalisation de l'autonomisation des systèmes d'information de la structure.



Un **Système d'Information Géographique** ou SIG est un outil informatique qui permet de **gérer différentes informations liées à un territoire**. Les données qui le constituent peuvent toucher différents thèmes allant de l'habitat, aux données environnementales et réglementaires. En 2005, la communauté de Communes de petite Camargue a fait le

choix de mettre en place ce service afin de proposer à l'ensemble des communes des outils performants, bien trop lourds à mettre en place de façon individuelle. Le service est en constante évolution et n'a de cesse de se développer, pour répondre au mieux à l'attente des utilisateurs et des administrés.

## Missions

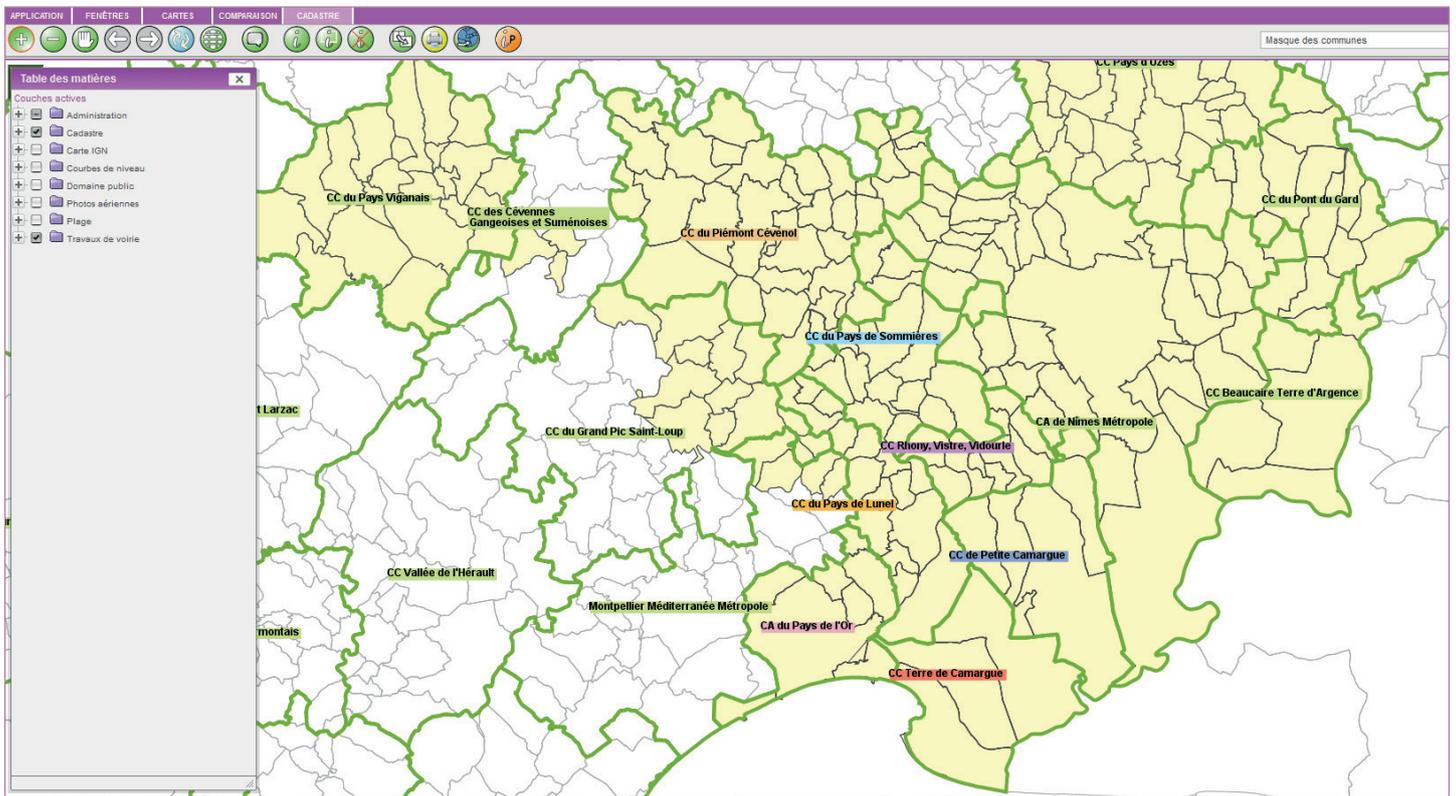
### Faciliter l'accès aux données géographiques.

- Maintien du site Internet sécurisé (mutualisé avec le Pays Vidourle Camargue) disponible pour les mairies, ainsi que les services communautaires. Outil permet de se renseigner et/ou de renseigner un administré sur la réglementation applicable à leur parcelle ou effectuer des recherches d'aide à la décision.
- Veille réglementaire.

### Aider les services communautaires et communaux dans le cadre des projets et leurs missions de service public.

- Collecte des données auprès des différents acteurs du territoire (la Direction Générale des Impôts, EDF/GDF, SAUR, SDEI, BRL, le Conseil Général du Gard, le Pays Vidourle Camargue, 50 conventions).
- Analyses de données et éditions des plans pour aider les élus dans leurs décisions.
- Mise en place de divers modules web de gestion et administration; des cimetières, de l'éclairage public, de la gestion des réseaux d'eaux, des espaces verts, des plans de recollement.





**Consultation des données cartographiques (accès public)**

[http://vmap.ccrvv.fr/veremap2015/pro/index.phtml?mode\\_id=veremap\\_pro&mode=connect\\_anonymous](http://vmap.ccrvv.fr/veremap2015/pro/index.phtml?mode_id=veremap_pro&mode=connect_anonymous)

**Consultation des données cartographiques (accès veremap pro)**

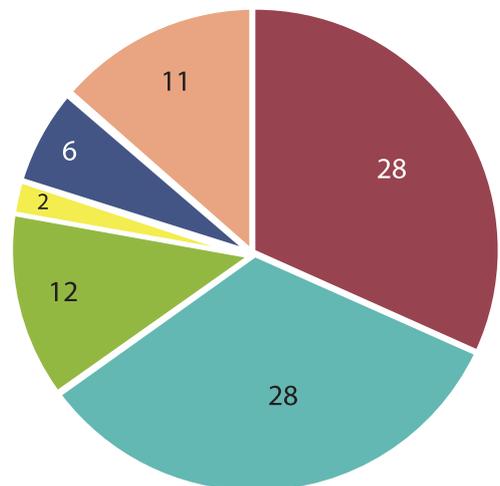
<http://vmap.ccrvv.fr/veremap.client/veremap>

# Un service ouvert à l'ensemble des administrés

Le site [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr) possède une rubrique cartographie accessible à tous.

Ce service vous permet, entre autres, la visualisation du cadastre 2017, l'impression un plan de situation de votre bien pour toutes vos démarches administratives, de préparer vos randonnées avec la carte IGN au 25 000° ou bien de comparer l'évolution du territoire sur les photos aériennes de 2007 et 2015.

## Nombre d'utilisateurs professionnels par commune sur le SIG web en 2017



# Projets

- Accompagnement dans l'observation et d'évaluation des actions des politiques publiques mises en œuvre par la direction des services opérationnels.

- CCPC
- Vauvert
- Beauvoisin
- Le Caillar
- Aimargues
- Aubord

## Missions

- Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU/SCOT) en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT
- Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc. prévu par le code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres.
- Opération façade : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.
- Le SIG : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS/PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.
- Participation au développement économique : amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création.
- Transport communautaire : Élaboration d'un schéma de déplacement et de transport intercommunautaires incluant obligatoirement la préoccupation de l'accès des personnes en situation de handicap.

## Réalisations 2017

La création d'un service commun «Ingénierie Territoriale» s'inscrit dans une logique de solidarité intercommunale et de mutualisation des moyens. Cette initiative permet de créer une relation de proximité avec les communes, de faire bénéficier les communes d'une expertise juridique et technique identique sur l'ensemble des communes adhérentes au service commun «Ingénierie Territoriale» qui intègre entre autre le service ADS et ainsi de garantir la sécurité juridique des actes que les Maires sont appelés à signer en matière d'urbanisme.

De manière générale, ce service commun est chargé de l'ensemble de la procédure d'instruction des autorisations et actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification par le Maire de sa décision, ainsi que certaines conditions du suivi et du contrôle des travaux réalisés par les pétitionnaires en application des décisions. La Communauté de communes de Petite Camargue a le devoir de consulter les administrations nécessaires à l'instruction des actes administratifs.

C'est ainsi qu'un service commun d'Ingénierie Territoriale entre la Communauté de communes de Petite Camargue et les communes trouve tout son sens.

## Chiffres clés

**1493** Demandes d'autorisation d'urbanisme

**306** Permis de Construire

**763** Déclarations Préalable

**779** Certificats d'Urbanisme

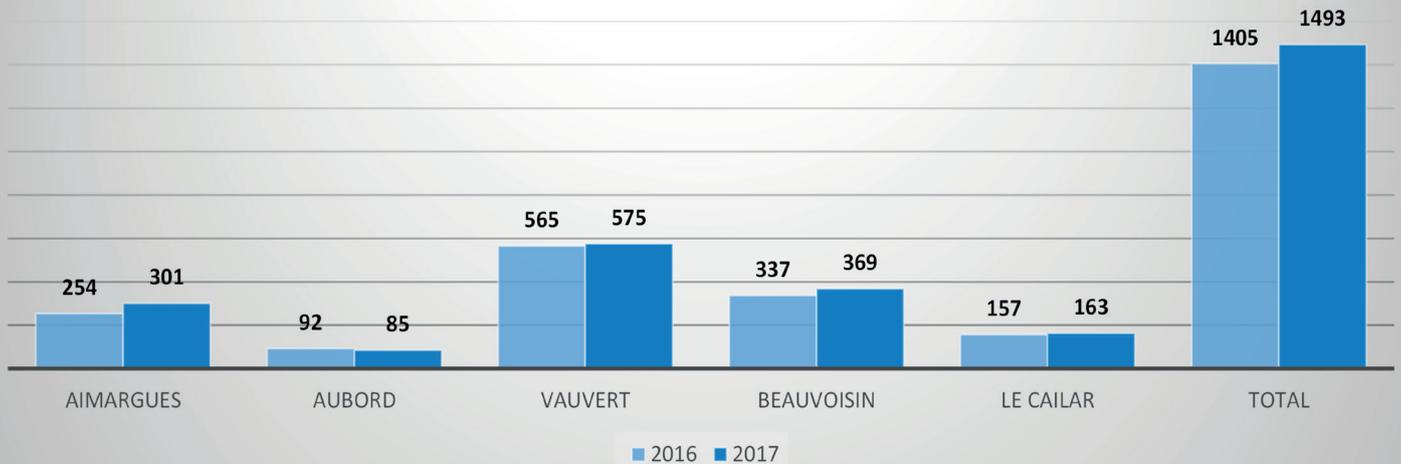
**12 023,56 €** de participation de la Communauté de Communes de Petite Camargue pour la rénovation des façades visibles depuis la voie publique.

## Projet

La réalisation du parcours de santé de Beauvoisin a débuté avec la participation de l'association Réseau d'Entraide Volontaire Solidarités Jeunesses.

Pour un montant de 12 000 €, 8 modules en bois composeront le parcours dans le bois à proximité de l'EHPAD de Beauvoisin.

## Evolution du nombre de dossiers entre 2016 et 2017



Le nombre de dossiers traités par le service Aménagement de l'Espace durant l'année 2017 a évolué de 6,3 % par rapport à 2016. Le volume des dossiers d'urbanisme augmente de 6 % pour les permis de construire, de 11 % pour les Déclarations Préalable, de 3,9 % pour les Certificats d'Urbanisme qui continuent de progresser. En 2017, le service a instruit 306 demandes de permis de construire (PC) et de permis de construire de

maison individuelle (PCMI). Une légère augmentation est constatée par rapport à 2016 (+6 %).

Ainsi alors que le nombre de PC/PCMI instruit pour les communes de Aimargues (-21 %) et de Vauvert (-2 %) baissent, il augmente fortement pour la commune de Le Cailar (+42 %) et la commune de Beauvoisin (+27 %).

779 certificats d'urbanisme (CU) ont été déposés, soit une augmenta-

tion de près de 3,9 % par rapport à 2016, à la fois pour les biens situés en zone agricole (+6,3 %) et pour les biens situés en zone urbaine (+2,6 %). Sur la commune de Aubord les certificats d'urbanisme en zone agricole ont augmenté de près de 80 %, alors que sur la commune de Aimargues, les certificats d'urbanisme ont augmenté de 37 % pour les biens situés en zone urbaine.



## Missions

### Élaborer un PCAET

- Établir un prédiagnostic des enjeux climat-air-énergie du territoire
- Piloter la mise en place de la démarche
- Obtenir des financements pour mettre en œuvre le projet
- Recruter un bureau d'études
- Mobiliser les chefs de service et les agents,
- Associer les usagers et les partenaires

### Accompagner la mise en place de la compétence GEMAPI

- Piloter les travaux du bureau d'études
- Mobiliser les partenaires

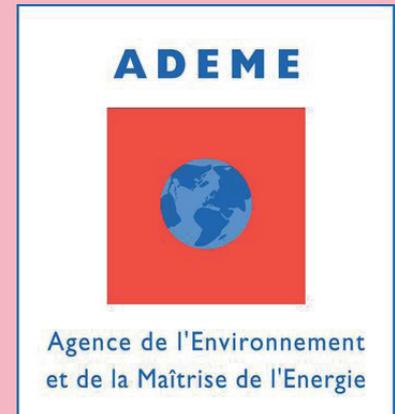
## Chiffres clés • Plan Climat Air Energie Territorial

La Communauté de communes est lauréate de l'appel à projets « Territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse en région Occitanie »

Un prédiagnostic a été élaboré en interne avec les partenaires institutionnels et les agents afin d'identifier les enjeux à approfondir avec le bureau d'études.

Une équipe projet composée de 6 agents se réunit tous les mois pour piloter la démarche.

Un bureau d'études a été recruté en octobre 2017 pour nous accompagner.



## Chiffres clés • Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI)

1 bureau d'études recruté en juin

6 réunions organisées avec les élus et les partenaires

1 définition partagée des missions dont la Communauté de communes sera responsable au 1<sup>er</sup> janvier 2018

## Projets

- Co-construire le Plan Climat Air Energie Territorial avec les habitants ; les entreprises les associations et nos partenaires institutionnels et valider le projet par les élus en Conseil de communauté avant fin 2018
- Accompagner à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI par la Communauté de communes et ses partenaires

Un atelier organisé par l'équipe de chercheurs du projet MAGIC sur les interactions entre changement climatique et aménagement du territoire le 14 octobre 2017



Réunion publique à Aimargues le 10 octobre 2017 • Objectif : Présenter la démarche et les principales thématiques qui seront abordées dans le Plan Climat

## Missions

La Communauté de communes de Petite Camargue est compétente pour les actions de développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale ; la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

**Le service développement économique intervient dans :**

- La gestion, le suivi de l'aménagement et commercialisation des zones d'activités : ZAC Côté Soleil et Pôle des Costières à Vauvert, ZA La Peyre à Aimargues et la ZAE La Grand'Terre à Aubord.
- L'accueil des entreprises et leur accompagnement en mobilisant les partenariats. La CCP finance Initiative Gard qui permet l'octroi de prêt d'honneur aux porteurs de projet. Une aide financière directe mise en place par la Communauté permet aux entreprises en création ou développement de mobiliser les fonds européens gérés par le GAL Vidourle Camargue.

- L'accompagnement des jeunes via le financement de la Mission Local Jeunes. Plus de 44 000 € de subvention de fonctionnement permettent notamment le soutien à 500 jeunes du territoire.
- L'accompagnement des demandeurs d'emplois en difficultés est réalisé grâce à la mobilisation du fonds social européen. La référente de parcours, agent communautaire, accompagne les personnes dans leur remise à l'emploi, via un travail actif avec les partenaires de l'insertion (Pôle Emploi, Département, assistantes sociales, organisme de formation...)
- Le soutien aux organismes de formation, notamment les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) et l'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard, centre de formation et Centre de bilan et de conseil en ressources humaines.

## Réalisations

**L'accueil de nouvelles entreprises en zones d'activités à Vauvert**

- En ZAC Côté Soleil : l'ouverture du contrôle technique AUTOSECURITE, un projet de cabinet de radiologie et le lancement des travaux d'installation des nouveaux locaux de VALDEYRON Matériaux
- Le Pôle des Costières accueillera prochainement les nouveaux entrepôts de la société SIDAM et de la société MOUCHET BURY représentant l'enseigne BLEU CERISE, ainsi qu'une entreprise de déménagement et gardes meubles.

**L'accompagnement des entreprises**

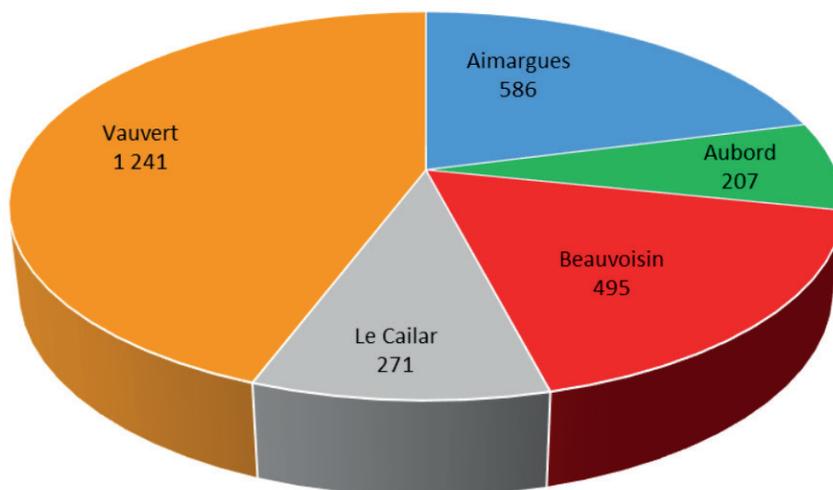
- L'adhésion de la Communauté à Initiative Gard a permis de financer 2 reprises d'entreprise, via 20 500€ de prêts à taux 0% injectés dans l'économie locale, 133 591€ de prêts bancaires complémentaires mobilisés, 5 emplois créés ou maintenus.
- L'octroi d'une aide financière directe de 3000 € à l'EURL Les Combes Mégères, permettra à M. VIDIL, éleveur de porcs et de volailles, de débloquer 12 000 € de financement européen et d'investir dans un camion réfrigéré aménagé.

**L'accompagnement à l'emploi**

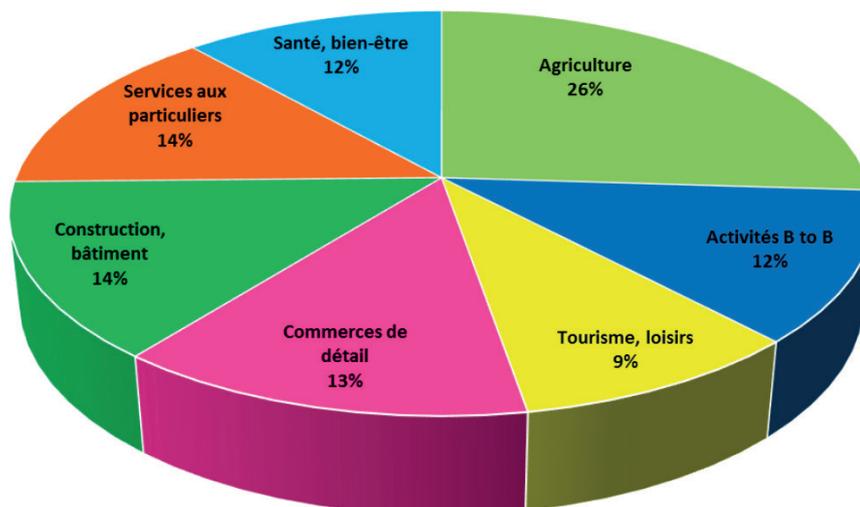
65 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement spécifique réalisé par la référente de parcours. Cela a permis la signature de 23 contrats de travail.

# Chiffres clés

Communautés de communes de Petite Camargue :  
2 800 entreprises (données INSEE 2018)



2 800 entreprises, une grande diversité d'activités



## Projet

La communauté de communes continue son travail de mobilisation des partenaires de l'économie. Une prochaine convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie devrait permettre d'assurer la présence de leur service au sein du siège communautaire et de permettre ainsi aux porteurs de projets de création et développement des entreprises de bénéficier de leurs services.

## Port de plaisance de Gallician

Missions  
et moyens

La Communauté de communes gère le port fluvial de Gallician situé en rive Nord du Canal du Rhône à Sète dans le cadre d'une concession des Voies Navigables de France jusqu'au 31 décembre 2027.

Les grandes  
orientations

Poursuite de l'amélioration des services portuaires pour augmenter l'attractivité touristique du territoire et la protection de l'environnement.

Chiffres  
clés

- 38** Anneaux
- 530** Nuitées en escale
- 40** Escales de bateaux à passagers
- 61 %** De clientèle étrangère

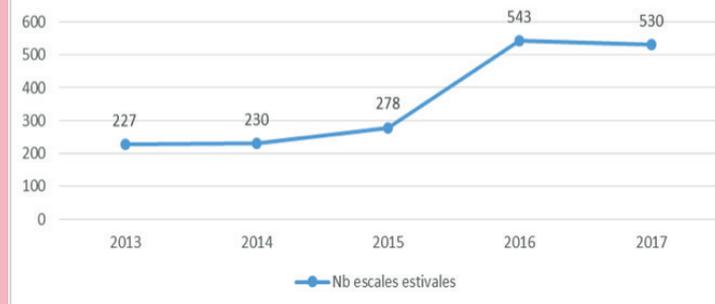
## Projet

2018 devrait voir l'engagement de la première étape de la démarche Pavillon Bleu. Cette phase de diagnostic des services portuaires en faveur du développement durable permettra de construire le plan d'actions complémentaires nécessaires à mettre en place pour atteindre les critères de ce label international.

## Réalisations

- Fin des travaux de requalification du port : Création d'une cale de mise à l'eau, d'un système de récupération des eaux grises et noires, remplacement des bornes d'alimentation en eau et électricité, reprise du système d'amarrage et renforcement de l'éclairage public.
- De nouveaux services proposés aux plaisanciers : Wi-Fi en capitainerie, Cale de mise à l'eau, Service de collecte des eaux grises et noires, Point propre.
- Côté Développement Touristique : 13 nouvelles offres touristiques ont pu être proposées aux plaisanciers en escale à Gallician dans le Pass'Découvertes 2017 de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie grâce aux partenariats avec l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue et 7 de ses adhérents : <https://www.ports-occitanie.com/pass-decouvertes/> ou sur l'application « UVPO Pass'découvertes » téléchargeable sur App Store et Google Play.
- La mise à jour du Règlement Particulier de Police du Port, en limitant notamment le stationnement sur les quais, permet désormais de pouvoir partir à la découverte du territoire depuis le port en privilégiant les modes de transports doux.
- Sur le volet Protection de l'environnement : Le port s'est engagé aux côtés des Départements du Gard et de l'Hérault et des 7 autres ports du Canal du Rhône à Sète pour la gestion des effluents de la plaisance sur le canal du Rhône à Sète et le développement d'un éco-tourisme fluvial.

Evolution du nombre d'escales estivales  
au port de Gallician  
2013-2017



# Hébergement de groupes

## La Petite Camargue

### Présentation

D'une capacité de 68 personnes, l'hébergement La Petite Camargue accueille tout au long de l'année des groupes d'au moins 15 personnes dans ses 28 chambres de 2 ou 3 lits, équipées chacune d'une salle d'eau avec sanitaires. La restauration est assurée par la Cuisine centrale intercommunale et propose des menus équilibrés, de qualité, en grande partie bio et issus de produits locaux.

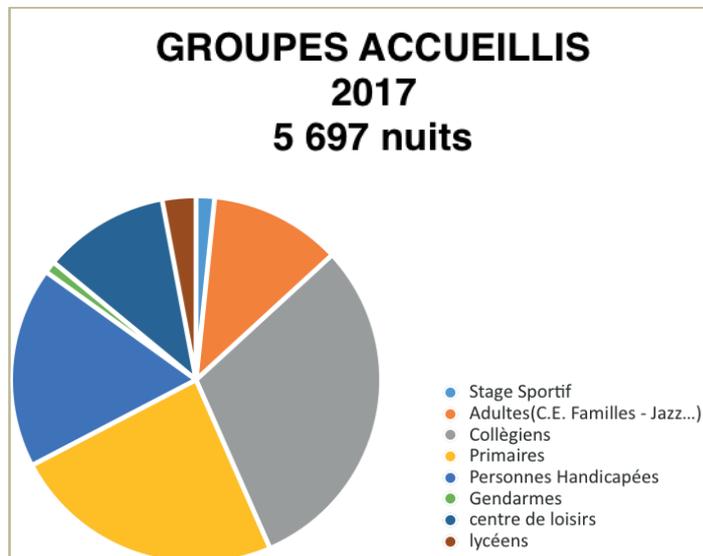
Hébergement pour des événements familiaux ou pour des séjours sportifs ou touristiques, les partenariats avec les prestataires touristiques adhérents de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue ou encore avec la ville de Vauvert et le Département du Gard pour l'accès à leurs équipements sportifs, permettent de composer des séjours sur mesure.

### Chiffres clés

**5 697** Nuitées

**68 %** Public scolaire et de loisirs

**17,7 %** Public handicapé



### Réalisations

Les travaux de rénovation et de rafraîchissement se poursuivent pour donner un coup de jeune aux salles de bains et aux chambres !



### Projet

Le transfert plein et entier de la gestion de l'hébergement par la Communauté de communes est en cours de réflexion avec la Ville de Vauvert de façon à pouvoir engager des travaux lourds d'amélioration du service (accessibilité du bâtiment notamment).

# 30

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2017

# Missions transversales

## Service Missions Transversales

### Missions et moyens

Le service Missions transversales pilote et anime des programmes d'intervention et des projets structurants de la Communauté de communes.

Il gère le dispositif européen « Approche Territoriale Intégrée urbaine » qui vise à accompagner la rénovation du quartier prioritaire de la ville de Vauvert.

Il est en charge de la recherche de financements externes pour les projets structurants.

### Réalisations

- ATI urbaine : Accompagnement du projet d'installation de 5 aires de jeux au sein du quartier prioritaire de la Ville de Vauvert par l'accord pour une subvention européenne de 180 426 € au titre du FEDER.
- Semaine de l'Europe : Proposition d'une semaine d'animations dans le cadre du joli mois de l'Europe en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Lunel et le Pays Vidourle Camargue, à destination des entreprises, des collectivités, des enfants et du grand public. Aides aux entreprises, mobilité européenne, conseils au montage des dossiers de demande de subvention, éduc'tour à la découverte de projets financés par l'Europe ou encore découverte des traditions culinaires européennes étaient au programme.



### Projet

2018 verra le lancement du projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale. Ce nouveau projet devra répondre aux enjeux de capacité de production au regard de l'augmentation du nombre d'habitants du territoire intercommunal. Il devra également assurer le maintien de la qualité des repas produits, tout en favorisant l'impact économique par le développement de circuits d'approvisionnement courts et de proximité et en diminuant son impact environnemental par un bâtiment éco-conçu et une meilleure gestion des déchets.



Intervient sur tout le territoire intercommunal (Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert) en collaboration avec la police municipale de la commune et/ou la gendarmerie nationale.

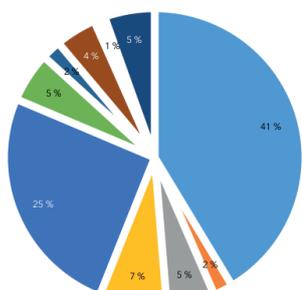
## Missions

- Surveillance des bâtiments intercommunaux, communaux et déchetteries
- Surveillance générale de la voie publique
- Bruits de voisinage
- Lutte contre les cambriolages
- Faire respecter les arrêtés municipaux
- Prévention routière en renfort de la police locale dans les classes de primaire
- Surveillance entrées et sorties des groupes scolaires
- Contrôle de vitesse
- Elle a pour mission enfin de venir en renfort des polices municipales de la communauté lors des manifestations sportives, récréatives et taurines. (849 heures en 2017)

Les policiers municipaux intercommunaux sont chargés de verbaliser plusieurs catégories d'infractions, notamment les infractions :

- aux arrêtés de police du maire ;
- au Code de la route ;
- au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité...
- au code de l'urbanisme ;
- à la police de conservation du domaine routier ;
- à la lutte contre les nuisances sonores (celles engendrées par les véhicules à moteur, les postes radio, les bruits de voisinage...);
- à la législation sur les chiens dangereux (non-déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...).

Répartition des interventions



- Renfort PM (Missions/ festivités...)
- Renfort intervention PM/gendarmerie
- Urbanisme constatation
- Conformité
- Déchetterie
- Circulation routière
- Dégradation
- Trouble
- Délit
- Vol
- Autres



## Missions service des assemblées

- Conseil, assistance de la Direction Générale et de la Présidence
- Impulser, organiser la mise en œuvre des plans d'actions en fonction des objectifs définis par la Présidence, la Direction Générale
- Interface Présidence/Élus Communautaires
- Aide et conseil aux différents services de la Collectivité
- Élaborer des actes et documents administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi de l'assemblée délibérante (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Élus communautaires, élaboration du compte-rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes)
- Assurer l'enregistrement des actes administratifs de la Communauté de communes et leur transmission au contrôle de légalité en Préfecture
- Élaborer les recueils et les registres des actes administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi des Bureaux Communautaires, des Commissions Thématiques Communautaires et autres réunions (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Élus communautaires, élaboration du compte-rendu)
- Planifier, organiser et participer aux réunions de responsables de services

## Personnel

- 1 Responsable du Secrétariat Général/Gestion des assemblées
- 1 Assistante administrative
- 1 Standardiste/agent polyvalent de l'administration générale
- 2 Agents polyvalent d'accueil
- 2 Agents d'entretien polyvalent des collectivités

## Chiffres clés

- 9 Conseils de Communauté
- 9 Bureaux Communautaires
- 125 Délibérations
- 51 Commissions thématiques
- 358 Arrêtés
- 23 Autres réunions (comités des Maires, CLECT, COPIL, COTECH,...)
- 23 Décisions



*En séance du Conseil de Communauté*



## Missions administration générale

- Accueil physique et téléphonique du public de la Collectivité
- Renseignements et orientation des usagers vers les services et organismes compétents
- Réception, enregistrement, distribution et expédition du courrier
- Planification et suivi de l'entretien du siège
- Gestion des produits d'entretien des bâtiments communautaires (commande/livraison des produits et tenue des stocks)
- Définition des besoins en mobilier, matériels et équipements des agents de la Collectivité
- Planification de la gestion des locaux et des équipements du siège
- Conception des outils de planification et des procédures de contrôle
- Gestion des archives intermédiaires et définitives de la CCPC

## Chiffres clés

**4 736** courriers établis  
**10 688** courriers traités  
**≈ 6 000** appels reçus au standard

## Réalisations

- Déménagement de l'accueil physique au rez-de-chaussée du siège de la Communauté
- Arrivée d'un agent polyvalent chargé de l'accueil à mi-temps

## Projets

- Poursuite de la procédure de dématérialisation des actes administratifs (transmission des dossiers des Conseils de Communauté)
- Poursuite de l'aménagement du local des archives de la CCPC

# Communication, actions culturelles et protocole

## Missions

La communication sert à faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que les fournisseurs et partenaires.

Les actions culturelles sont essentiellement tournées autour de la communication de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue et de l'organisation d'expositions au Port de plaisance de Gallician.

Le protocole réside en l'organisation de cérémonies, gestion des invitations et des invités. Associé à l'écriture de discours le protocole édicte la bienséance lors de ces événements.

## Chiffres clés

- 36 000** Exemplaires imprimés du Petite Camargue Magazine
- 11 900** Foyers du territoire reçoivent le Petite Camargue Magazine
- 4 700** A4 imprimés en interne
- 1 600** Abonnés à la page Facebook
- 1 600** Affiches A3 imprimées en interne
- 1 400** Cartons d'invitations imprimés en interne
- 1 000** Flyers A5 imprimées en interne
- 6** Expositions programmées au Port de Gallician

## Réalisations

### La communication interne

- Le journal interne mensuel Le Petit Camarguais édité à 220 exemplaires
- Édition du Rapport d'Activité
- Conception du nouvel organigramme des services

### La communication externe

- Montage d'une vidéo institutionnelle réalisée et diffusée sur les réseaux sociaux présentant les compétences et le territoire de Petite Camargue.
- Gestion de la presse : communiqués, dossiers de presse, points presse.
- Veille et revue de presse quotidienne (La Provence, Midi Libre, La Gazette, Lettre M, Objectif Gard, Objectif LR, Le Réveil du Midi, Vauvert +, Radio Système, France Bleue, la croix du Midi).
- Réalisations d'affiches, de dépliants, brochures et autres flyers.
- Gestion du back-office du site internet (mise en ligne, mise à jour).
- Community management (compte Twitter, page Facebook).

- Conception et rédaction du journal intercommunal Petite Camargue Magazine édité à 13000 exemplaires. 3 numéros par an. Au format 21x27 en 16 pages il est imprimé sur papier recyclé PEFC FSC chez Pure Impression Eco imprimeur certifié ISO 9001 et 14001.
- Suivi de la signalétique institutionnelle (entrée de territoire, enseignes, panneaux d'identification).
- Reportages photos et gestion de la photothèque.

### Les actions culturelles

- Organisation des expositions au Port de Gallician.
- Création des outils de communication de l'École de Musique.

### Le protocole

- Organisation des vœux du président.
- Édition des cartes de vœux du président.
- Organisation des cérémonies, inaugurations, conseils de communauté, buffets.
- Pavoisement des bâtiments publics.
- Gestion et suivi de la base de contacts protocolaires (personnalités).



# Projets

## La communication interne

- Réaliser un livret d'accueil des nouveaux agents
- Lancer une production de verres réutilisables éco cups

## La communication externe

- Ouvrir un compte Instagram
- Réaliser la brochure de présentation du projet de territoire
- Concevoir un agenda de poche 2019 édité à 13 000 exemplaires fin 2018
- Concevoir deux vidéos de présentation du Port de Gallician et du centre d'hébergement
- Création d'un film en association avec la Ville d'Airargues et le PETR Vidourle Camargue sur la vie de Fanfonne Guillierme
- Élaboration d'un partenariat avec les Airargazelles (production de 600 t-shirts aux couleurs de la course)

## Les actions culturelles

- Rédiger une convention de prêt de salle pour les artistes

## Le protocole

- Changer le format des vœux du président



# École intercommunale de musique de Petite Camargue

## Missions

L'École de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission **l'enseignement musical** et **l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale**. Cet enseignement musical passe par un apprentissage des techniques instrumentales et vocales, d'une connaissance des répertoires et moyens d'expression (classique, jazz, musiques actuelles et musique contemporaine) en vue, essentiellement, d'une pratique musicale amateur, d'un accès dans un conservatoire ou dans une école de formation professionnelle. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs sont les composantes majeures de ses activités pédagogiques.

L'école de musique est ouverte à tous les publics, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et retraités.

L'école de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément « moteur », et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des écoles primaires.

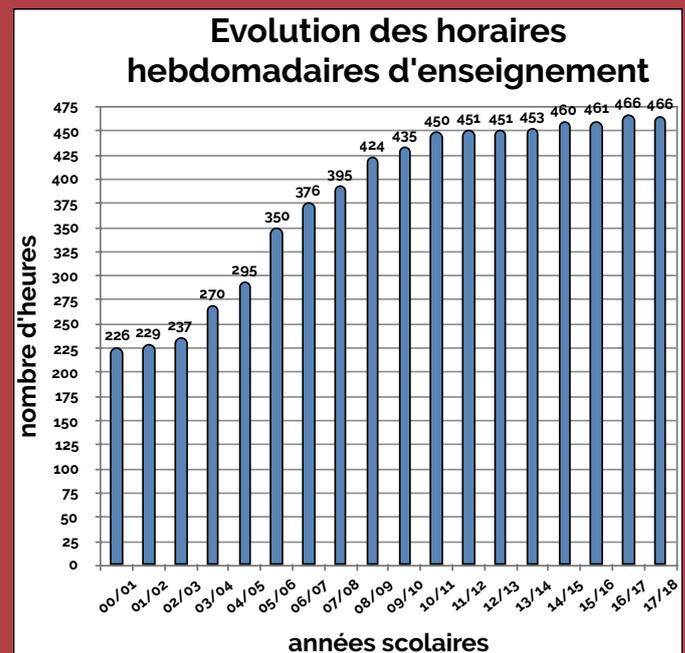
Depuis 2007, conformément aux orientations du « Schéma départemental des enseignements artistiques » mis en place par le Conseil Général du Gard, l'École de musique assure le rôle d'établissement « ressource » sur un territoire couvrant le Pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues le Montueux, Le Grau du Roi, Vergèze et Sommières.

## Personnel

- 1 **Directeur** • titulaire • Assistant d'enseignement artistique
- 1 **Secrétaire** • titulaire • Adjoint administratif
- 1 **Régisseur/Enseignant** • titulaire (80 %) • Adjoint technique
- 1 **Gardien** • non titulaire
- 4 **Enseignants** • titulaires • Assistants d'enseignement artistique
- 10 **Enseignants** • titulaires • Adjoints d'animation
- 5 **Enseignants** • non titulaires • contractuels
- 7 **Enseignants** • non titulaires • Intermittents du spectacle

## Horaires

- **466 heures** hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'École de Musique.
- Titulaires **281 heures** (60,31 %)
- Contractuels **97,50 heures** (20,92 %)
- Contractuels/Intermittents **87,50 heures** (18,77 %)





## Effectifs

- **Effectif total** de 870 élèves
- **668 élèves de la CCPC** (soit 77 % de l'effectif)
- **202 élèves extérieurs à la CCPC** (soit 23 % de l'effectif)
- **Aimargues** : 104 élèves
- **Aubord** : 42 élèves
- **Beauvoisin** : 149 élèves
- **Bernis** : 29 élèves
- **Le Cailar** : 37 élèves
- **Mus** : 11 élèves
- **Vauvert/Gallician** : 296 élèves
- **5/6 ans** : 61 élèves
- **7/11 ans** : 261 élèves
- **12/15 ans** : 134 élèves
- **16/18 ans** : 38 élèves
- **Étudiants** : 12 élèves
- **Adultes** : 315 élèves
- **Retraités** : 49 élèves

## Disciplines enseignées

Éveil musical, parcours découverte, formation musicale, accordéon chromatique, accordéon diatonique, alto, batterie, chant, clarinette, DJ/scratch, djembé, flûte, flûte à bec, guitare, guitare basse, guitare électrique, harmonica, harpe, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, Big band adultes, Big band benjamin, chorales adultes, chorale enfants, ensemble d'accordéons, ensemble d'anches (clarinettes et saxophones), ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble instrumental benjamin, ensemble Jazz, ensemble de percussions, ensemble de violoncelles, groupes Rock, improvisation Jazz, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique adultes, quatuor de saxophones, MAO (Musique assistée par ordinateur en partenariat avec l'association RIVES).

## Projets

- Concert du Big Band de jazz à l'auditorium de Fourques avec Claude Egéa trompettiste de la chanteuse ZAZ).
- Concert «Musiques du monde» en partenariat avec l'association «AmarGazelles» dans le cadre de la journée contre le cancer du sein.
- Concert de la «Triade» dans le cadre de la première matinée musicale en partenariat avec l'association des usagers de l'école de l'école de musique.
- Concert «Avant l'été» avec les classes de piano et violoncelles.
- Théâtre musical avec l'orchestre d'harmonie et l'atelier théâtre de RIVES.
- Réalisation d'une fresque sur le thème des musiques actuelles par l'artiste «Pyrate».
- Concerts des chœurs et orchestre sur le thème de la musique classique au cinéma.
- Concert des ensembles CALLIOP-PEE et la classe de violoncelle de l'école de musique à l'église Saint-Charles à Nîmes.
- Concert des p'tits loups du jazz de p'tite Camargue avec Olivier Caillard et les professeurs du stage de jazz.

## Missions

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1er Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,
- L'entretien des réfectoires, l'équipement en matériel et mobilier,
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- La fourniture et la livraison des repas,
- Le service de table,
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.

## Réalisations

**Le portail famille en constante évolution vers l'autonomie :** Le recours de plus en plus important au portail famille réduit d'autant l'activité présente des régies. Ce constat a permis de réduire l'ouverture des guichets à 1 semaine par mois sur Aubord, Beauvoisin et Le Cailar. La fermeture des guichets s'est faite sans problème particulier avec les usagers qui se sont adaptés rapidement au nouveau fonctionnement proposé et ont même découvert pour beaucoup les avantages des réservations en ligne (délais de réservations supérieurs/ouverture 24 h/24 - 7 j/7/paiements différés/paiements CB).

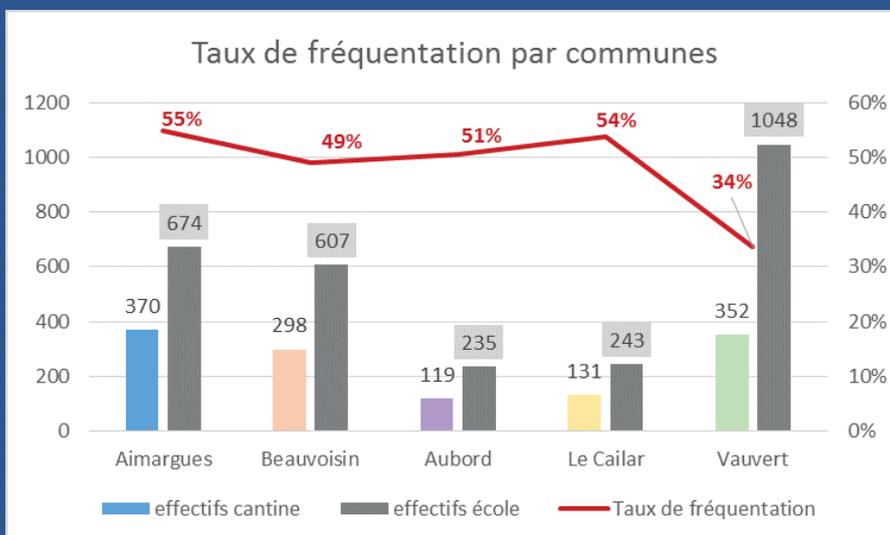
**Un travail d'approvisionnement en circuits courts pour une qualité toujours plus grande :**

L'expérimentation du bio a conduit à privilégier les producteurs locaux et les circuits courts et ainsi faire tra-

vailler des agriculteurs de la région. Il y a du bio en circuits courts, mais aussi des circuits courts qui ne sont pas bio. Sont ainsi rentrés cette année dans la liste des fournisseurs locaux :

- «Les volailles fermières du Languedoc» à Autignac (Abattoirs SARL Coste) dans l'Hérault — En Label Rouge
- Le Mas Blanc à Montcalm pour les pommes de terre et les carottes des sables
- En produits saisonniers : Les cerises et les abricots proviennent de Gallician (Jérémy Teissier)
- Pour le sel (gros sel, fleur de sel) on va le chercher directement aux Salins à Aigues-Mortes
- Pour les produits laitiers, la localité la plus proche souhaitant collaborer est à Vals-les-bains en Ardèche. La Laiterie Carrier (vaches élevées sur le plateau du Mézenc) nous fournit fromages frais et affinés, faisselles, yaourts nature, yaourts parfumés à la vanille...
- L'Earl Les Combes Mégères avec Stéphane VIDIL de Gallician nous approvisionne avec son porc élevé en plein air.

**L'ouverture de l'extension du Restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauvoisin** permettant ainsi aux quelque 120 enfants de manger dans un espace aéré mais surtout en un seul service au lieu de deux.



## Moyens

Le service est constitué de :

**12** restaurants satellites servis en liaison chaude (10 restaurants) ou remise directe (2 restaurants).

**2** unités de fabrication

Soit un total de **115** agents tous statuts confondus.

## Chiffres clés

**Prix de revient tout inclus** (fabrication + livraison + encadrement + nettoyage) :

**10,31 € / repas**

Coût de fabrication :

**4,25 € / repas**

Part alimentaire :

**2,14 € / repas**



## Les grandes orientations

- **Retrait de la participation de la CCRVV au projet de cuisine** centrale mutualisée.

La CCPC crée un groupe de travail et désigne un nouveau COTECH et un nouveau COPIL.

- **Nouvelle organisation du service** avec redécoupage par spécialisation/métier

Dissociation des filières :

- Inscriptions/Production/Logistique/Qualité : Nicolas DARDEVET
- Service/Restauration/Animation : Corinne AUTIER
- Technique/Maintenance : Christian ETARD

## Projet

Dernière évolution du portail famille vers un paiement direct avec facturation automatique (à l'identique d'un site d'achat en ligne). Cette disposition permettra la disparition des relances administratives dues aux impayés. Seul le paiement déclenchera l'inscription.

# 40

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2017

# Maison de la Justice et du Droit

## Missions et moyens

La Maison de la Justice possède à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle réserve un accueil permanent spécifique et gratuit (du lundi au vendredi) afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

**ADIL** : Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.

**C.I.D.F.F.** : (Centre d'Information des Droits de la Femme et la Famille) accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille, droit du travail...

**A.G.A.V.I.P** : (Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales).

**Conciliateur de Justice** : Il favorise le règlement amiable des conflits entre particuliers (problèmes de voisinage, litige opérateur téléphonique, droit de passage).

**Avocat généraliste (divorce...), Avocat du droit du travail (contrat de travail, licenciement...) et Avocat de l'enfant qui rapporte la parole de l'enfant au Juge des Affaires Familiales (divorce, droit de garde...).**

**Défenseur des droits** : Il favorise le règlement amiable entre un administré et une administration ou un organisme chargé d'une mission de service public (litige CAF, PV, caisse de retraite, RSI).

**Association LEO LAGRANGE** : Elle traite les demandes de personnes touchées par le surendettement et les difficultés financières.

**A.D.P.M.F.** : Association Départementale Professionnelle de Médiations Familiales exigées par le Juge aux Affaires Familiales afin de voir modifier le jugement de première instance.

## Réalisations

Durant l'année 2017 la greffière de la Maison de Justice a été saisie par la Police Municipale afin d'apaiser 6 contentieux familiaux.

Ont également été reçus en formation :

- 3 stagiaires de la Police Municipale,
- 1 étudiante en droit,
- 2 stagiaires de CAPAVENIR
- 1 stagiaire de la Mission Locale.

## Chiffres clés

Accueil physique : **1 965**

Accueil téléphonique : **2 099**

Activité pénale : **176**

Activité civile : **235**

Accès au droit : **1 554**

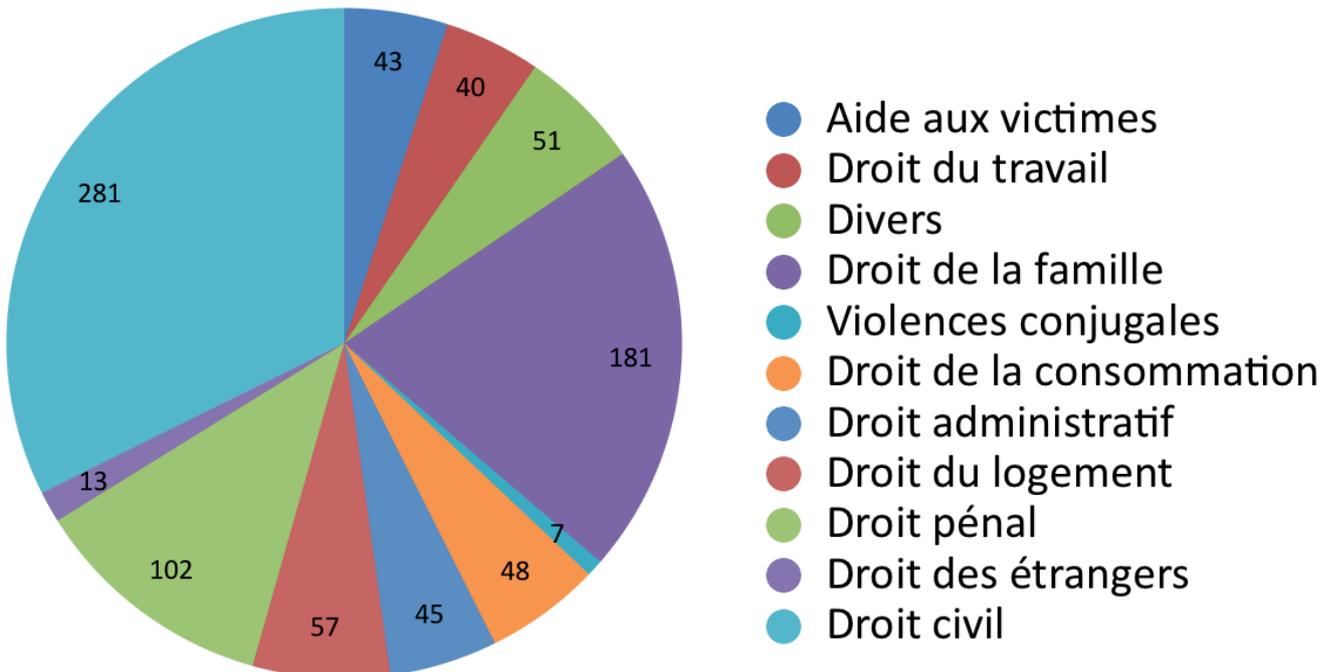


## Projet

Il est envisagé que pour l'année 2018 les procédures d'alternatives aux poursuites concernant les personnes qui demeurent dans le ressort de la Communauté de la Petite Camargue et notamment de la ville de VAUVERT seront traitées tant par la Greffière que par les Délégués du Procureur de la République à la MJD de VAUVERT et ce en partenariat avec les Services de Gendarmerie de la ville à compter du mois de novembre.

# M J D

## Nature des demandes en 2017



## Périmètre du territoire desservi

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes d'Aimargues, d'Aubord, de Beauvoisin, du Cailar et de Vauvert, 26 747 habitants. (Selon INSEE 2016).

## Missions

La collecte des déchets : Comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers, la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez-vous des encombrants et déchets verts.

- Gestion des quatre déchèteries communautaires de Vauvert, de Le Cailar, d'Aimargues et de Beauvoisin
- Sensibilisation au tri sélectif (habitats verticaux/écoles).
- La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par un prestataire privé. Un marché a été conclu depuis le 01/09/2014 pour une durée de 5 ans, avec la Société OCÉAN.

- La collecte des bennes des déchèteries a été confiée par contrat de 5 ans à la société Océan, et ce, depuis le 01/09/2014.
- La collecte des colonnes à verre a été confiée par contrat de 5 ans à la Société VIAL depuis le 01/09/2014.
- Le traitement des déchets est quant à lui été confié au SITOM Sud Gard.

## Projet

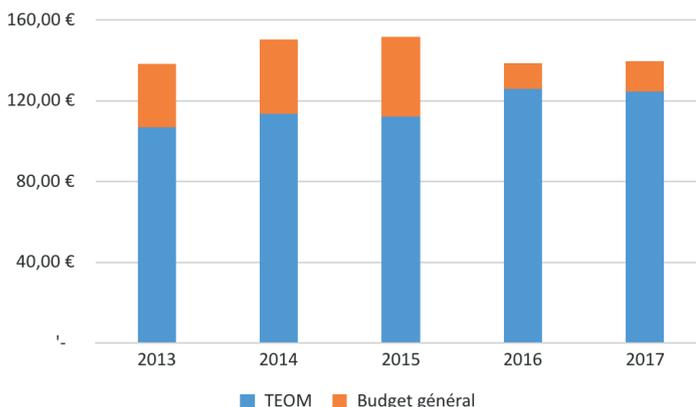
Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

## Personnel

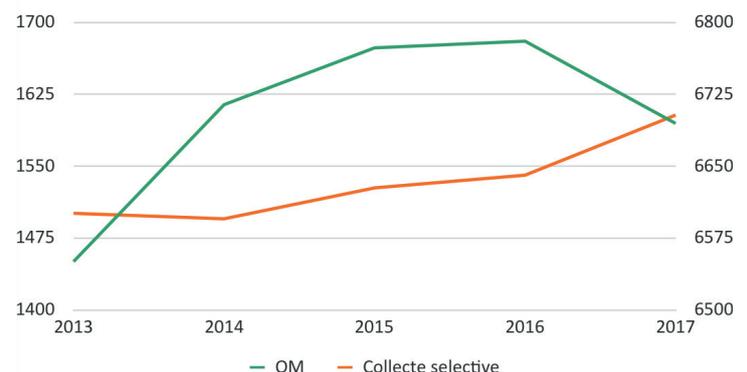
- 1 responsable de service,
- 3 agents administratifs
- 1 agent technique SPANC
- 11 gardiens de déchèteries
- 2 employés délégués au ramassage d'encombrants et de végétaux en porte à porte
- 2 employés détachés auprès de la société de collecte des déchets ménagers

## Chiffres clés

Evolution du coût total du service par habitant



Evolution du tonnage des déchets ménagers et assimilés



# Réalisations

## La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux

### Refus de tri

Chaque mercredi, l'ambassadeur de tri vérifie avant la collecte, le contenu des bacs de tri sélectif des habitats verticaux.

### Bacs à verre

Nous avons mis en place des bacs à verre dans les bâtiments de la Condamine afin de permettre aux habitants de réduire le nombre de bouteilles et bocaux en verre dans les bacs d'ordures ménagères de leurs résidences. Cet essai est concluant et nous incite à poursuivre cette collecte sur les logements collectifs côté Costières.

## La sensibilisation au tri sélectif dans les Écoles

Au cours de l'année 2017, les animations ont concerné les élèves des classes de CP au CM2, soit 64 classes soit 9 classes de plus que l'an dernier, de ce fait, une répartition des classes a dû être opérée entre les ambassadeurs. Les écoles ma-

ternelles sont également de plus en plus présentes.

## Mise en œuvre du service environnement en matière de communication

### Les réclamations

Les réclamations sont traitées par l'ambassadeur de tri et le prestataire de service

### Les refus de tri

Suite aux trois jours de collecte du tri sélectif sur les cinq communes, le prestataire de service nous transmet la liste des bacs refusés, avec adresses et motifs, afin que les ambassadeurs puissent intervenir. Cette intervention permet également de repérer les bacs déficients et de faire le nécessaire pour les changer en s'assurant ainsi, du bon fonctionnement de la collecte.

### Les interventions sur les communes

Le service est régulièrement sollicité pour divers problèmes par les résidents des cinq communes, des bacs non rentrés par leurs propriétaires,

des encombrants déposés sur la chaussée sans prise de rendez-vous, des sacs poubelles à même le sol, autant de dysfonctionnement qui peuvent représenter un danger pour la population et développer des problèmes de voisinage.

Cela permet de cibler toute personne n'ayant pas de bacs de collecte, de sensibiliser les résidents à l'importance de vivre dans une ville propre en laissant des communications pour pallier aux problèmes d'encombrants laissés sur la chaussée sans prise de rendez-vous avec nos services pour les enlèvements en porte à porte. Suite à ce repérage, nous faisons intervenir le service de ramassage d'encombrants;

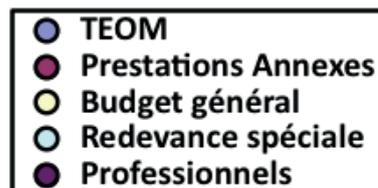
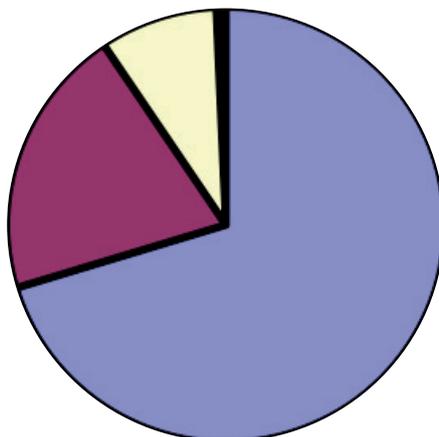
D'autre part, ces interventions permettent d'insister pour que les résidents rentrent leurs bacs après la collecte. Elles permettent également de communiquer sur les différents services que nous proposons.

### Gestion des déchèteries

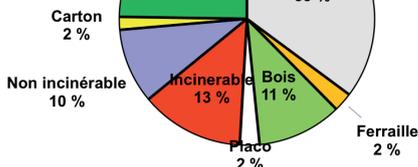
Mise en place de nouvelles filières (Placoplâtre et REP\* meubles).

\*Responsabilité Elargie du Producteur

## Moyens



Répartition des apports en déchetteries en 2017



# Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

## Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruite
- Vérification de l'équilibre du budget
- Animation sur la sensibilisation de l'assainissement collectif et non collectif à des classes de primaires.

## Personnel

1 agent

## Budget

- **Section de fonctionnement :**  
Dépenses prévisionnels : 45 277 €  
Réalisé : 34 968,20 €  
  
Recettes prévisionnels : 45 277 €  
Réalisé : 49 780,78 €
- **Section de d'investissement :**  
Dépenses prévisionnels : 7609,80 €  
Réalisé : 378,78 €  
  
Recettes prévisionnels : 7609,80 €  
Réalisé : 7609,80 €
- **Redevances :**  
Prévisionnels : 32 775,82 €  
Réalisé : 35 220 €

## Réalisations

- L'année 2016 avait pour objectif de réaliser les visites de bon fonctionnement ainsi que les visites de bonne exécution de travaux lors de permis de construire ou de réhabilitation.
- Le technicien a été confronté à plusieurs personnes récalcitrantes pour des visites de fonctionnements d'administrés sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Leurs installations ont été déclarées non conforme sans visite conformément aux respects de l'article L.1331-8 et L.1331-11 du code de la santé publique.
- Les visites de fonctionnement ont été réalisées sur l'ensemble des communes de la communauté.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problème de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2016.
- Le budget a bien été équilibré.
- Mise en place d'un programme de réhabilitation pour aider financièrement les personnes, posant un problème de salubrité publique ou de rejet, qui souhaitent se réhabiliter dans les plus brefs délais.

## Chiffres clés

- 16 Installations neuves
- 241 Fonctionnements
- 11 Administrés éligibles aux aides (Agence de l'eau et Conseil Départemental) pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif.

## Projet

Validation des travaux de mise en conformité éligibles aux aides relatives à la réhabilitation de leur assainissement non collectif.



## Réalisations

- Travaux sur l'installation terminale embranchée (ITE).
- Entretien des espaces verts des zones industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées.
- Divers travaux d'aménagement du 1er étage au siège.
- Entretien du port de GALLICIAN et de la halte nautique.
- Participation aux études et réunions concernant le projet de réhabilitation du port de GALLICIAN.
- Participation aux réunions de chantiers relatives à la réhabilitation du port.
- Travaux de maintenance de la halte nautique (petites réparations, espaces verts).
- Entretien et maintenance de l'Office de Tourisme (petites réparations, espaces verts).
- Travaux de maintenance et d'entretien au 706 avenue ampère.
- ZI VAUVERT, travaux de maintenance et d'entretien courant.
- ZI AUBORD, travaux de maintenance et d'entretien courant.
- ZI LA PEYRE AIMARGUES, travaux de maintenance et entretien courant.
- MLJ, divers petits travaux de maintenance.
- APP, travaux de maintenance.
- CFPPA, travaux de rénovation, divers travaux de maintenance et d'entretien
- Véhicules : entretien, maintenance, règlementaires, réparations.
- Ecole de musique : travaux d'entretien et de maintenance (peinture, tonte, petits travaux divers)
- 145 avenue de la Condamine : - maintenance générale du bâtiment (lien technique avec le syndicat de copropriété)
- Voiries : travaux de voirie, gestion de l'exécution du marché à bons de commande.
- Travaux en régie sur les 73 kms répertoriés.
- Montage et pilotage des commissions.
- Présence à l'assemblée générale syndicale de LA SALICORNE.
- Présence à l'assemblée générale syndicale du VALVERT.
- Préparation du Point info à Montcalm (installation mobile-home, estrade, travaux divers).
- ZAC Pôle Costières, participation réunions de chantier, suivi des travaux.
- Marché de balayage voirie : - suivi de l'exécution.
- Marché d'entretien de l'éclairage public (suivi de l'exécution).
- Centre d'Hébergement : suivi des divers travaux,
- Logistique mobilière (conseils, cérémonies, réunions)
- Cuisine centrale : participation aux réunions d'étude du projet.
- Restauration scolaire : livraison des repas
- Poste de police : travaux de maintenance.
- Voie d'AUBORD (VAUVERT) : suivi du projet, réunions, participation aux études, mise en œuvre des sondages et relevés piézométriques.
- Participation au Comité de pilotage « la Farigoule » à AUBORD ».
- Participation à l'étude de mise en place et à la réalisation d'un parcours de santé à BEAUVOISIN

## Ressources

- 7 agents titulaires
- 1 agent stagiaire
- 2 agents contractuels
- 1 agent en maladie à partir du 17 avril (reprise non effectuée au 31 décembre)
- 1 agent en maladie à partir du 10 juillet (reprise non effectuée au 31 décembre)

# Projets

- Voie d'AUBORD à VAUVERT
- Travaux sur voiries communautaires
- Mise en accessibilité des bâtiments communautaires (exécution de l'Ad'Ap)
- CFPPA : rénovation partielle
- ITE (installation Terminale Embranchée) : travaux de maintenance
- Pilotage travaux OCEAN
- Cuisine centrale
- Parcours de santé LE CAILAR et BEAUVOISIN
- Mise en place des travaux liés à la GEMAPI



# Bilan développement durable

- Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour le marché de réfection voirie.
- Prise en compte de la notion en généralité pour les opérations de maintenance et marchés.
- Pilotage de la consommation des fluides.

# Chiffres clés

Estimation du temps de travail par secteur :

- Voirie : environ **1658** heures
- Bâtiments : environ **6954** heures
- Espaces verts : environ **2579** heures
- Port (agent portuaire) : **552** heures
- Restauration scolaire : environ **756** heures
- Divers : **1344** heures (aménagement, déménagement, soudures, fabrication étagères...)

**Total : 13 843 heures**





COMMUNAUTE DE COMMUNE  
**DE PETITE  
CAMARGUE**